

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1444995

Dénomination : OKTAL

n° de gestion : 1989B00143

n° d'identification : 349 103 531

n° de dépôt : A2011/009659

Date du dépôt : 27/06/2011

Pièce : rapport du commissaire aux comptes sur
la transformation de la société du
12/04/2011

Robert Moréreau

PROFESSEUR DE SCIENCES ECONOMIQUES

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE

DES SCIENCES SOCIALES DE TOULOUSE

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE TOULOUSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE

DE TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux actionnaires,

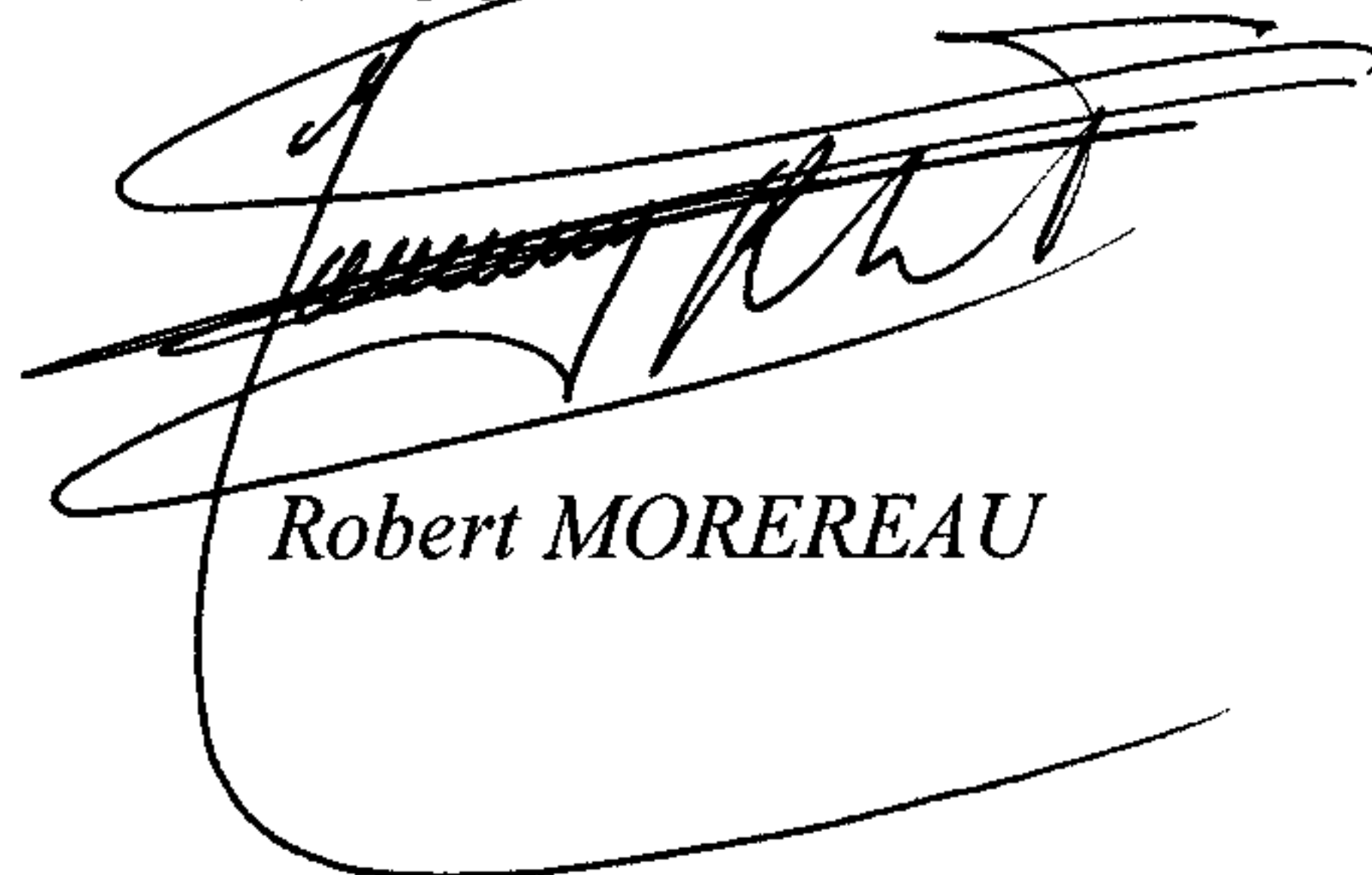
En ma qualité de Commissaire aux Comptes de la S.A. OKTAL et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à TOULOUSE, le 12.04.2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES,



Robert MOREREAU